

Dominée par ses deux châteaux emblématiques, Valère et Tourbillon, la ville se distingue par son dynamisme, sa convivialité, son climat ensoleillé et son riche patrimoine historique et archéologique. Autant d'atouts qui font d'elle une destination de qualité.

La section des parcs et jardins comprend un chef jardinier, un adjoint et une quarantaine de collaborateurs permanents dont des apprentis. Les missions de la section sont : la création et l'entretien des parcs et espaces verts, l'aménagement et l'arborisation des rues et des places, les projets d'aménagements extérieurs, des jardins, des squares, la gestion des aires de jeux, l'entretien du mobilier urbain et des fontaines, la production horticole et le fleurissement de la commune ainsi que des contributions à l'entretien des sites de Montorge, Valère et Tourbillon.

Si vous êtes passionné par l'horticulture et que vous souhaitez contribuer à la beauté de notre ville, n'hésitez pas à nous transmettre votre candidature.

La Ville de Sion met au concours un poste d'

horticulteur - floriculteur ou paysagiste H/F taux d'activité 100%

auprès du service de l'urbanisme et de la mobilité, section des parcs et jardins.

Missions principales

De manière générale, le-la titulaire sera chargé-e de l'entretien des espaces verts et d'appuyer la production de plantes ligneuses selon les besoins des parcs et jardins séduois.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un CFC d'horticulteur-floriculteur ou paysagiste, ou d'une expérience jugée équivalente ;
- avoir de l'expérience dans l'entretien des espaces verts publics ainsi qu'en production et organisation de pépinière ;
- posséder d'excellentes connaissances des plantes ;
- être capable d'installer et d'entretenir les réseaux d'arrosage automatique ;
- posséder de bonnes connaissances en informatique ;
- être en possession d'un permis de conduire pour véhicule automobile ;
- être titulaire d'un permis cariste R1 et/ou d'un permis remorque BE serait un atout ;
- jouir d'une bonne condition physique ;
- être doté des compétences sociales et aptitudes suivantes : flexibilité, polyvalence et aptitude à travailler de manière indépendante ou en équipe.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Morgan Dick, chef jardinier, tél. 079 911 82 52.

Les offres avec curriculum vitae, lettre de motivation, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « horticulteur floriculteur ou paysagiste » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 3 mai 2024**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.